

**COMMUNE D'INNENHEIM - 67880**

**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 11 avril 2023**

Séance ordinaire du **11 avril 2023** – 20 h – Salle du Conseil, Mairie

**Nombre de conseillers :** Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire  
En fonction : 15 Secrétaire de séance : Mme OFFENBURGER Céline  
Présents : 13  
Absents : 2 Date de convocation : 04 avril 2023  
Nombre de procuration(s) : 1

**Membres présents :** Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - LESNIAK Laurence (arrivée à 20 h 55) - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent (arrivé à 20 h 20)- OFFENBURGER Céline - RIEUX Dominique - ROSFELDER Dominique - SCHOSSELER Daniel - TANGHE Marielle - URBAN Denis

**Absent(s) excusé(s) :** Mmes GRAUFEL Mélanie ( Mme GRAUFEL a donné procuration à Mme TANGHE Marielle) - SAETTEL Christiane

**3. Affaires financières**

**3B - Affectation du résultat 2022 au budget principal**

Suite au vote du Compte Financier Unique de l'exercice 2022 le 11 avril 2023, le Conseil Municipal peut procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2022.

Le Conseil Municipal,

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2022,

**Constatant** que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	+ 160 353,88 €
- un excédent reporté de :	+ 100 000,48 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	+ <b>260 354,36 €</b>
- un excédent d'investissement de :	+ 180 119,06 €
- un déficit des restes à réaliser de :	- 183 000,00 €
soit un besoin de financement de :	2 880,94 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2022 : EXCEDENT	+ <b>260 354,36 €</b>
- Affectation en réserve au cpt 1068	+ 160 000,00 €
- Résultat reporté en fonctionnement au cpt 002	+ 100 354,36 €

-----  
Résultat d'investissement reporté (cpt 001) - EXCEDENT : + **180 119,06 €**

Adopté à l'unanimité (13 voix pour).

Délibération certifiée conforme.  
Innenheim, le 13 avril 2023

La secrétaire de séance,  
Céline OFFENBURGER.



Le Maire,  
Jean-Claude JULLY.

  


Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le 17 avril 2023